



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO **E-E186901** VALABLE JUSQU'AU **02/02/2024**

ÉDITÉ LE 18/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/08/2018

Raison sociale : CHEMISAGE FRANCE AQUITAINE

Forme juridique : SAS

51 QUAI LAWTON
33300 BORDEAUX

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Téléphone : 06 33 45 21 23

Fax :

Siret : 841 614 308 00010

Portable : 06 60 16 21 46

Code NACE : 4339Z

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 0092246

BRESLER CYRILLE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 863100/ 003 170958/26

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 863100/ 003 170958/26

Site Internet : www.chemisage-france-aquitaine.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/01/2023

E-mail : contactcfa33@gmail.com

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 490 000

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5413	Chemisage de conduits de fumée	3	03/02/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.